Du livre au parc à thème, pérennisation ou déperdition du littéraire ?

L'exemple du Parc du Petit Prince

Justine Delassus
Université Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines

Le présent article s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale consacrée aux matérialisations de la littérature par le parcours dans l'espace [1]. Le corpus d'étude de ce travail s'étend aux maisons d'écrivains, aux musées et aux expositions littéraires ainsi qu'aux parcs à thème situés en France. En effet, il nous semble que la forme selon laquelle se développent les espaces littéraires est fortement liée aux représentations et aux codes culturels qui se développent sur un territoire. Sur le sol français, les exemples de parcs à thème littéraires sont rares. On peut citer le Parc Astérix qui prend pour thème les bandes dessinées de René Goscinny et Albert Uderzo mais il s'agit d'un parc d'attractions où les manèges à sensations fortes sont au cœur du dispositif. Le parc Mirapolis conçu autour des fables et des grands romans de France, qui a ouvert en 1987 et fermé ses portes en 1991, offre un autre exemple. *Gargantua* de Rabelais y était notamment représenté mais le parc semblait plutôt se situer dans la lignée des grands parcs d'attractions. Plus récemment, un projet de parc à thème consacré à la bande dessinée à Angoulême a été proposé. Le Parc du Petit Prince apparaît donc comme l'un des rares parcs à thème conçu autour d'une thématique littéraire en France.

Avant d'interroger les liens entre parcs à thème et littérature, il convient de revenir brièvement sur la définition de ces structures. Relativement récentes, leur essor s'opère durant la seconde moitié du XX^{e} siècle aux États-Unis. Le genre s'exporte

1. Le cinquième chapitre de notre thèse est consacré au Parc du Petit Prince. Voir Justine Delassus, *Visiter les œuvres littéraires au-delà des mots : des maisons d'écrivains aux parcs à thème, l'impossible pari de rendre la littérature visible*, thèse de doctorat en histoire culturelle, université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, dir. Jean-Yves Mollier, 2016, chapitre 5 : « De nouvelles manières de développer la littérature dans l'espace : le Parc du Petit Prince à Ungersheim », p. 257-311.

outre-Atlantique et prend une place significative en France à partir des années 1980. L'appellation « parc à thème » renvoie à des structures extrêmement hétérogènes : parcs d'attractions regroupant de nombreux manèges à sensations sans véritable thématique immersive, parcs se situant dans la lignée de Disneyland mais aussi parcs à visée ludo-éducative, à l'instar de Vulcania. Du loisir pur à l'ambition pédagogique, les parcs à thème prennent donc de nombreuses formes. Cependant, certaines caractéristiques communes se dégagent. Tout d'abord, ces lieux sont des espaces clos qui occupent, en général, des surfaces importantes. Souvent conçus de toutes pièces, ils proposent aux visiteurs une immersion dans un autre univers. Les décors sont donc essentiels, comme en témoignent les parcs Disney où les attractions sont thématisées et prennent place dans un univers qui fait référence aux productions éponymes. Si, de prime abord, parcs à thème et structures muséales semblent se distinguer, ces dispositifs entretiennent une certaine proximité qu'ont bien repérée les professionnels des musées [2]. Les réflexions au sujet des muséums d'histoire naturelle, des zoos, des musées scientifiques ainsi que des « expositions spectacles » relèvent certaines similitudes muséographiques tout en pointant certaines caractéristiques propres à chacun. À la différence des musées, les « expôts [3] » sont très rarement au cœur du dispositif dans les parcs à thème. L'objectif ne consiste pas à exposer mais à inviter le visiteur à vivre une expérience (ludique ou pédagogique) par le biais d'attractions l'incitant à être actif. Le ludique semble donc prendre le pas sur le pédagogique au sein des parcs à thème. En outre – et c'est sur ce point qu'insistent majoritairement les professionnels des musées – les structures patrimoniales ne poursuivent pas de but lucratif. D'une part, la construction et l'entretien d'un parc à thème nécessitent des moyens financiers extrêmement importants. D'autre part, la finalité commerciale des lieux peut avoir une grande influence sur leur forme. Dès lors que la structure a pour objectif de générer des bénéfices, elle se doit de proposer un contenu susceptible d'attirer le plus grand nombre de visiteurs possible. Noémie Drouguet affirme alors qu'il y a incompatibilité entre les objectifs commerciaux et les objectifs culturels :

2. On peut notamment citer deux ouvrages dirigés par Serge Chaumier : *Expoland, ce que le parc fait au musée : ambivalence des formes de l'exposition*, Paris, Complicités, 2011 et le numéro de la revue *Culture & Musées*, n° 5, « Du musée au parc d'attractions : ambivalence des formes de l'exposition », juin 2005.

3. Le terme « expôt » renvoie à un concept défini par André Desvallés pour traduire le terme anglo-saxon d'exhibit. Il signifie « tout objet exposé » et ne peut être confondu avec les œuvres puisque les objets présentés dans une exposition ne sont pas uniquement des œuvres d'art. Voir André Desvallées et François Mairesse (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Collin, 2011. La définition donnée pour le terme « expôt » est la suivante : « (angl. *Exhibit*, esp. *Objeto expuesto*). n. m. – Néologisme proposé par André Desvallées (1976) pour désigner une unité élémentaire d'exposition, quelles qu'en soient la nature et la forme, qu'il s'agisse d'une vraie chose, d'une image ou d'un son, d'un original ou d'un substitut. "Le terme 'expôt' est proposé comme équivalence du terme *exhibit* utilisé par Duncan Cameron dans sa classification des composants de l'exposition. Il a pour avantage de désigner indifféremment tout ce qui est ou peut être exposé, sans distinction de nature, chaque fois qu'il n'est pas nécessaire de préciser qu'il s'agit d'original ou de reproduction, d'objet à trois ou à deux dimensions, d'objet d'art ou d'objet utilitaire, de statue, de peinture, de gravure, d'outil ou de machine, d'objet réel, de modèle ou de photographie" (Desvallées, 1976). Selon la forme prise par l'exposition et sa nature, il peut s'agir d'un simple objet de musée, d'une unité écologique ou même d'une installation complexe. "Qui veut comprendre les jeux que l'exposition opère sur l'opposition entre le dedans et le dehors est amené à faire la distinction entre deux sortes d'objets : les objets exposés et les objets outils d'expositions, les expôts et les outils [...] : Les objets (les expôts) entrent dans le cycle de la notoriété [...] tandis que les objets-outils d'exposition servent à les présenter, à les expliquer, comme c'est le cas de la vitrine [...], de la télévision, de la cimaise ou plus modestement du spot ou du cartel." (Davallon, 1986) », p. 601.

> Il me semble que l'analyse des parcs d'attractions indique clairement que finalité commerciale et ambition culturelle sont incompatibles. La logique mercantile est antinomique de la logique muséale. Au mieux, pour l'entreprise commerciale dont la finalité est le profit, l'interprétation du patrimoine ou des savoirs scientifiques et l'expérience muséale offerte au visiteur sont des moyens ; au pire, des alibis [4].

À la lecture des ouvrages qui interrogent les rapports entre le parc à thème et le musée, les mêmes craintes sont sensibles chez les professionnels des musées. Il s'agit principalement d'inquiétudes relatives aux dispositifs immersifs qui, d'une part, tendraient à atténuer le point de vue critique du visiteur et, d'autre part, inciteraient à représenter une réalité consensuelle et aseptisée. De plus, les connaissances transmises seraient susceptibles d'être appauvries.

Au regard de ces quelques éléments de définition et des points de tension entre musées et parcs à thème, on entrevoit les problématiques qu'implique la réalisation d'un parc à thème littéraire. Ces dernières s'inscrivent dans une réflexion plus vaste, qui suppose de réfléchir au potentiel expositionnel des œuvres littéraires ainsi qu'à la possibilité de les évoquer par le parcours dans l'espace, c'est-à-dire sans passer par la lecture. En tant que dispositifs immersifs, les parcs offrent des possibilités intéressantes pour qui veut transcrire l'univers d'une œuvre littéraire dans l'espace. Dans leur ouvrage consacré aux parcs à thème, Anne-Marie Eyssartel et Bernard Rochette font d'ailleurs un parallèle avec la littérature :

> Au-delà d'une simple ressemblance topologique, la métaphore de l'île est requise pour que le parc soit. Le parc perpétue de façon ludique une forme que la littérature a connotée depuis toujours comme celle de lieu de déploiement de l'inversion et de ses rites. L'île reste le symbole d'un antimonde inclus dans le nôtre [5].

La lecture d'un livre, comme la visite d'un parc, peut effectivement transporter un individu dans un autre univers. Or, dans le cadre de la lecture, ce monde fictionnel n'existe que dans l'imaginaire du lecteur qui engendre, par lui-même, les images que suscite en lui le texte. Donner corps à cet univers implique donc d'imposer au visiteur une interprétation et une représentation, aspect qui s'étend à toute proposition d'adaptation expositionelle [6]. Toutefois, la rencontre entre parc à thème et littérature engage certaines interrogations spécifiques, fortement liées aux impératifs économiques de ces structures. À travers l'exemple du Parc du Petit Prince, nous nous demanderons si ce type de structure participe à la pérennisation de la littérature ou entraîne sa déperdition. Si le parc propose une immersion dans un univers littéraire, il convient d'analyser la manière dont l'origine de la thématique transparaît. Dans

4. Noémie Drouguet, « Dieu(x) modes d'emploi : le monde "enchanté" des religions », in Serge Chaumier (dir.), *Expoland, ce que le parc fait au musée [. . .]*, *op. cit.*, p. 117.

5. Anne-Marie Eyssartel et Bernard Rochette, *Des mondes inventés, les parcs à thème*, Paris, Éditions de la Villette, 1992, p. 46.

6. Cette expression est empruntée à Jean-Max Colard : « Le "format" de l'exposition littéraire », in Jérôme Bessière et Emmanuèle Payen, *Exposer la littérature*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2015, p. 93-102.

un premier temps, nous reviendrons sur le succès du *Petit Prince* qui outrepasse le seul cadre éditorial puisque de nombreux prolongements de l'œuvre au-delà du livre témoignent de la popularité du personnage. Nous pourrons ensuite nous intéresser aux origines du parc ainsi qu'à sa réalisation en présentant les différentes attractions qu'il comporte. Nous achèverons cette étude en analysant la manière dont *Le Petit Prince* est représenté au sein du parc. Nous nous demanderons si le visiteur est immergé dans l'univers de l'œuvre et si la visite du parc lui offre véritablement la possibilité de la découvrir.

1 *Le Petit Prince*, un personnage qui s'émancipe de son auteur et du champ littéraire

Le Petit Prince est l'un des livres les plus lus et les plus traduits au monde. Publié en 1943 aux États-Unis et en 1946 en France, le livre connaît un succès exponentiel. Selon Alban Cerisier, conservateur du fonds patrimonial Gallimard, *Le Petit Prince* devient le livre pour enfants le plus vendu du fonds NRF dès 1948. Dans les années 1980, plus de deux millions d'exemplaires du conte ont été vendus [7]. Le succès éditorial ne se limite pas à l'hexagone puisque *Le Petit Prince* aurait fait l'objet de 159 traductions en différentes langues et dialectes [8]. Pourtant, cette œuvre n'est pas celle qui est la plus mise en avant pour faire l'éloge des qualités littéraires d'Antoine de Saint-Exupéry [9]. Le fait que l'œuvre la plus connue de Saint-Exupéry soit associée à la littérature jeunesse a pu nourrir les critiques qui ne voyaient pas en lui un grand écrivain. Comme l'écrit Nathalie Prince : « [...] malgré cet engouement et cette reconnaissance publique, la littérature de jeunesse reste méprisée par les élites culturelles et universitaires. [...] Certains écrivains refusent ainsi d'écrire "pour" les enfants, car ils croient y perdre leur noblesse d'écrivain, leur dignité d'artiste [10]. » Néanmoins, Annie Renonciat [11] explique que, dès la première édition américaine, la question des destinataires a été soulevée. S'agit-il d'un livre pour enfants ou pour adultes ? En effet, l'œuvre peut être considérée comme une parabole, abordant des questions d'ordre existentiel et métaphysique telles que l'amour, l'amitié, la mort mais aussi le sens de la vie. Elle dépeint donc un univers complexe, loin d'être édulcoré. Oscillant entre le conte et le mythe, *Le Petit Prince* s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes, ce qui pourrait expliquer qu'il rencontre un tel succès. L'alliance du texte et de l'image participe également à l'ancrage du personnage dans l'imaginaire collectif. L'une des grandes spécificités du *Petit Prince* est d'être un « iconotexte ». Concept créé par Michael Nerlich, l'iconotexte désigne « une unité indissoluble de texte(s) et image(s)

7. Dans son édition d'origine et sa version reliée plus luxueuse. Voir Alban Cerisier, « 1946-2006 : quelques précisions sur l'édition française du Petit Prince », in Alban Cerisier (dir.), *Il était une fois... Le Petit Prince*, Paris, Gallimard, 2006.

8. « Du haut de Babel : les traductions du Petit Prince », in Alban Cerisier (dir.), *op. cit.*, p. 141. Ce chiffre exclut les différentes éditions nationales en une langue donnée et les versions francophones publiées en pays étrangers.

9. Voir, par exemple, la préface ainsi que les introductions aux deux volumes des œuvres complètes de Saint-Exupéry en Pléiade : Michel Quesnel et Michel Autrand, « Préface générale » et « Introduction »in Antoine de Saint-Exupéry, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2 vol., 1999.

10. Nathalie Prince, *La Littérature de jeunesse. Pour une théorie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 23.

11. Voir Annie Renonciat, « Un livre pour enfants ? », in Alban Cerisier (dir.), *Il était une fois... Le Petit Prince*, *op. cit.*

dans laquelle ni le texte ni l'image n'ont de fonction illustrative et qui – normalement, mais non nécessairement – a la forme d'un "livre[12]" ». Texte et dessin participent de manière similaire au déroulement du récit. Si les dessins contribuent à figer la représentation du personnage, il faut souligner l'irrégularité du trait de Saint-Exupéry : le Petit Prince n'est jamais croqué de manière exactement identique d'une page à une autre, offrant un espace d'interprétation au lecteur.

Le succès éditorial du *Petit Prince* s'accompagne par un rayonnement au-delà des frontières du livre :

> Depuis une dizaine d'années, les adaptations, continuations et autres réécritures du Petit Prince se sont multipliées. Aussi, le personnage de Saint-Exupéry semble-t-il être devenu, à l'instar de Don Juan ou de Peter Pan, un « mythe littéraire » : affranchi de l'œuvre originale, il s'est envolé de sa petite planète d'origine pour entrer dans nos imaginaires partagés, et se prêter à de nouveaux récits, à de nouvelles images[13].

Plus encore, il est intéressant de remarquer que la majorité des hommages et des adaptations concernent majoritairement le Petit Prince et non son auteur. Ainsi, *Le Petit Prince* a fait l'objet de multiples adaptations au cinéma mais aussi à la radio, au théâtre, ou encore à l'opéra[14]. L'une des particularités des prolongements du *Petit Prince* est de prendre la forme de très nombreux produits dérivés. *Le Petit Prince* a d'ailleurs été déposé comme marque par la Succession Antoine de Saint-Exupéry-d'Agay. De la vaisselle aux peluches en passant par la papeterie, l'image du Petit Prince se décline à l'infini. *Le Petit Prince* est donc une licence qui peut être attribuée à ceux qui souhaitent vendre ou créer des produits à l'effigie du personnage. Selon le site Internet www.lepetitprince.com, plus de 800 produits dérivés existeraient actuellement. Ces innombrables objets à l'effigie du Petit Prince témoignent du succès de l'œuvre et du personnage, qui fournit un argument de vente apparemment efficace. Le rayonnement du Petit Prince assure donc certaines garanties quant au potentiel succès d'un parc à thème lui étant dédié, un aspect essentiel à la réalisation de ce type de structure.

2 Présentation du parc : origines et attractions

Le Parc du Petit Prince ne peut pas véritablement être considéré comme le fruit d'une réflexion à créer de toutes pièces un parc à thème littéraire. En effet, le projet est né suite à un appel pour réhabiliter le parc du Bioscope qui ne rencontrait pas le succès escompté[15]. La société Aérophile se montre intéressée et répond à l'appel. Ce groupe se donne pour objectif « de permettre à tous de s'élever dans les airs pour un

12. Michael Nerlich, « Qu'est-ce qu'un iconotexte ? », in Alain Montandon, *Iconotextes : actes du colloque tenu à l'Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 17-19 mars 1988*, Paris, Orphys, 1990, p. 268.

13. Olivier Odaert, « Le mythe du Petit Prince », in Alban Cerisier et Delphine Lacroix (dir.), *La belle histoire du Petit Prince*, Paris, Gallimard, 2013, p. 207.

14. À ce sujet : « Écouter et voir le Petit Prince : les adaptations », in Alban Cerisier, *Il était une fois... Le Petit Prince*, *op. cit.*, p. 163-164.

15. Inauguré en 2006, ce parc de loisirs à visée pédagogique consacré à l'environnement devait favoriser le rayonnement touristique de l'Alsace.

prix raisonnable [16] ». À sa tête, deux ingénieurs polytechniciens : Jérôme Giacomoni et Matthieu Gobbi, qui ont déjà équipé plusieurs structures de ballons captifs [17] et d'aérobars [18], inventions brevetées par leurs soins. Ils ont notamment collaboré avec certains parcs à thème et nourrissent l'ambition de créer leur propre parc, dédié au vol aérien. Ils voient donc dans l'appel à projet une occasion à saisir mais *Le Petit Prince* ne fait pas partie de leurs préoccupations initiales. La rencontre avec Olivier d'Agay, le président de la Succession Antoine de Saint-Exupéry-d'Agay, fait apparaître la thématique du Petit Prince, intéressante pour les deux partis. Le thème du vol aérien n'est pas étranger au *Petit Prince* et à Saint-Exupéry. En effet, le personnage voyage de planète en planète et Saint-Exupéry est toujours connu en tant qu'aviateur. De plus, *Le Petit Prince* est souvent associé à des valeurs écologiques. La thématique est donc pertinente pour la reprise d'un parc auparavant consacré à l'environnement, caractéristique qui devait apparemment être conservée. Qui plus est, la période à laquelle est né le projet correspond au projet de renouvellement de l'image du Petit Prince, menée par la Succession, qui souhaite faire entrer le personnage dans le XXIe siècle [19]. La création d'une véritable boutique dédiée aux produits dérivés du *Petit Prince* au sein du parc aurait également constitué un argument en faveur du projet pour la Succession.

Le Parc du Petit Prince ne se présente pas comme un parc à thème littéraire mais comme le premier parc aérien du monde. Une trentaine d'attractions sont proposées et elles n'entretiennent que peu de liens avec la littérature. Il ne s'agira pas ici d'en faire une présentation exhaustive mais d'en donner un aperçu général, nourri de quelques exemples. Les attractions sont réparties selon quatre thèmes : voler, rencontrer les animaux, voyager et jardins. Il s'agit donc de thèmes généraux qui n'évoquent pas directement *Le Petit Prince*. Hormis les ballons captifs et l'aérobar du buveur, les manèges à sensations fortes sont rares. Le parc ne peut donc pas être appréhendé sur le même plan que Disneyland ou le Parc Astérix. D'autres attractions peuvent être considérées comme des dispositifs interactifs à visée ludique et parfois pédagogique. « Apprivoise-moi » fait référence à la rencontre entre le Petit Prince et le renard. Les visiteurs entrent dans une salle qui comporte des gradins et un écran. La vidéo projetée commence avec les dessins de Saint-Exupéry qui laissent rapidement place à la version remasterisée du renard. Il s'adresse aux enfants présents dans la salle. Il ne s'agit pas d'une simple projection mais d'un système interactif : un animateur (non visible) dirige le renard à l'écran et communique avec la salle. Un enfant est invité à venir au centre du dispositif. Le renard lui pose des questions, réagit avec lui et avec le reste des participants. Lors de la session à laquelle nous avons assistée, le renard a, par exemple, demandé à la salle de choisir une chanson populaire contemporaine et de chanter avec lui. La journée au parc est rythmée par les spectacles avec les

16. Présentation de la société sur le site officiel du groupe : http ://aerophile.com/fr/company/group/

17. Il s'agit de montgolfières qui sont reliées au sol par un câble et qui peuvent s'élever à 150 mètres de haut.

18. Les aérobars sont des tours métalliques dans lesquelles une structure circulaire permet à 15 passagers de s'attabler et de monter à 35 mètres de haut.

19. Pour ce faire, la Succession a souhaité utiliser les nouveaux médias et les outils numériques. C'est ainsi qu'est née une série animée diffusée sur France 3, mettant en scène un Petit Prince « remasterisé » en image de synthèse. La trame narrative prend ses distances avec l'œuvre de Saint-Exupéry. Il ne s'agit pas d'une adaptation mais d'un prolongement où les personnages de l'œuvre originale sont repris, réinventés et vivent de nouvelles aventures.

animaux. Les renards, les moutons et les papillons font directement écho à l'œuvre. En revanche, la présence de pigeons n'est pas prévue dans le livre original. Les visiteurs peuvent également assister à des projections de films, notamment des épisodes de la série animée du *Petit Prince* ou un film consacré à l'aventure de l'Aéropostale. La dénomination « attraction » désigne également des espaces verts, comme la roseraie ou le labyrinthe où le visiteur trouve une fontaine qui évoque celle de l'œuvre. Le parc comporte également des aires de jeux pour enfants.

Cette brève présentation laisse entrevoir que le parc s'adresse principalement aux jeunes voire aux très jeunes visiteurs. Jérôme Giacomoni explique en effet que le public visé est celui qui lit *Le Petit Prince*, c'est-à-dire les enfants âgés de 2 à 12 ans [20]. Le parc se veut tout de même familial et les adultes sont invités à y passer « une journée exceptionnelle pour retrouver son âme d'enfant », selon le communiqué de presse diffusé pour l'inauguration. Les thématiques et les objectifs du parc sont variés. S'il ne se présente pas comme littéraire, le parc se veut poétique, ludique et pédagogique et entend proposer une immersion dans l'univers du *Petit Prince*. L'utilisation de l'adjectif « poétique » pour caractériser un parc à thème peut étonner. Ici, il peut renvoyer à la thématique littéraire mais aussi à l'atmosphère générale du lieu. Une grande place a été accordée à l'environnement naturel qui est valorisé. De plus, le visiteur n'est pas en permanence sollicité par des dispositifs sonores ou lumineux. Un fond musical discret se fait parfois entendre mais le calme prévaut. Dans un article sur le site du *Parisien*, Matthieu Gobbi déclare que le parc se positionne plutôt comme « un jardin d'acclimatation du XXI^{e} siècle [21] ». En raison de la multiplicité des thématiques abordées, le positionnement du parc est finalement difficile à identifier puisqu'il se situe à la jonction du parc d'attractions et du parc pédagogique.

3 Entre pérennisation et déperdition du littéraire

Étant donné que les attractions ne permettent pas véritablement de découvrir l'œuvre, on peut interroger la manière dont la thématique du *Petit Prince* se décline au sein du parc. De nombreuses infrastructures du Bioscope ont été conservées et « thématisées » *Petit Prince*. C'est en fait « l'habillage » des attractions qui permet de faire le lien avec le thème du parc. Les attractions sont décorées avec des images qui font référence à l'œuvre, comme « Les chaises volantes ». Lorsque les bâtiments ne sont pas à l'effigie du Petit Prince, leur nom est inscrit avec une police qui reprend la typographie bien connue du livre. L'habillage ne se limite pas aux infrastructures matérielles puisqu'il concerne également les indications textuelles. Le lien entre les attractions et *Le Petit Prince* apparaît bien souvent grâce aux noms donnés aux attractions. Plusieurs ont été baptisées en référence au *Petit Prince*, à l'instar de « L'aérobar du buveur », du « Ballon de l'allumeur de réverbère », du « Ballon du roi », de « Apprivoise-moi » ou de « Dessine-moi un mouton ». D'autres font référence à Saint-Exupéry, telles que « Vol de nuit » ou « Courrier sud ». La thématique du Petit Prince se décline donc

20. Jérôme Giacomoni, invité dans l'émission *Du grain à moudre*, « De Ratatouille au Petit Prince : le parc de loisirs fait-il encore rêver ? », diffusée sur France Culture le 11 juillet 2014.

21. « S'il vous plaît… dessine-moi un parc », article en ligne sur le site du journal *Le Parisien*, 4 juillet 2014 : http ://www.leparisien.fr/espace-premium/culture-loisirs/s-il-vous-plait-dessine-moi-un-parc-04-07-2014-3975197.php.

entre l'œuvre elle-même et son auteur. Les descriptifs des attractions sont, eux aussi, conçus pour expliciter les liens avec l'œuvre ou avec l'auteur. Les ballons sont liés aux planètes que découvre le Petit Prince. L'aire de jeu « Citadelle » est présentée ainsi : « Comme le Petit Prince, il faut grimper pour voir la Terre. "Cette planète est toute sèche, et toute pointue et toute salée [22]." » Le recours aux citations du *Petit Prince* est courant dans le descriptif des attractions. Ainsi « Métamorphose », qui propose au visiteur de découvrir la transformation d'une chenille en papillon, est éclairée par une citation : « "Il faut bien que je supporte deux ou trois chenilles si je veux connaître les papillons. Il paraît que c'est tellement beau." Assistez à la métamorphose du papillon comme vous ne l'avez jamais vu [23]. » Contrairement au renard ou à la rose, le papillon n'est pas un personnage du *Petit Prince*. La citation permet ici de justifier la pertinence de l'attraction par rapport à l'œuvre. Les liens avec l'œuvre peuvent donc sembler factices. Si certaines attractions font écho à l'œuvre, à l'instar de « La roseraie », d'autres en sont très éloignées. « Planète sous-marine » n'a pas évolué depuis le Bioscope. Dans le sas d'entrée de l'attraction, on explique aux visiteurs qu'ils ont pour mission de photographier des poissons pour un magazine. Ils pénètrent ensuite dans la seconde salle qui comporte un grand écran et des scooters sur lesquels ils sont invités à prendre place. À l'aide de manettes en forme de pistolets, l'objectif est de photographier le plus de poissons possibles lorsqu'ils apparaissent à l'écran. Les liens avec *Le Petit Prince* sont clairement inexistants ici.

Le parc étant conçu pour s'adresser aux très jeunes visiteurs, l'œuvre est restreinte à son statut de conte pour enfant. Pourtant, au sein de l'œuvre elle-même, l'atmosphère est loin de susciter la quiétude et la joie qui prévalent dans le parc. L'aviateur est en panne au milieu du désert et craint de ne pas revenir vivant de son expédition. Le Petit Prince a laissé sa rose sur sa planète et nourrit de profondes inquiétudes à son sujet. L'entrée dans le parc s'appuie sur le postulat d'un retour sur Terre du personnage. Il s'agit donc d'un parti pris dans l'interprétation puisque la fin de l'œuvre est ouverte. Le départ du Petit Prince a une dimension surnaturelle. La morsure du serpent peut laisser croire à la mort du personnage mais les derniers mots de l'aviateur qui clôturent le récit contrarient cette interprétation : « [...] écrivez-moi vite qu'il est revenu [24]... » Les éditeurs américains de Saint-Exupéry étaient d'ailleurs peu enclins à publier, à l'occasion des fêtes de Noël, un conte s'achevant sur la mort du personnage principal. De nombreuses lectures sont possibles mais l'éventualité d'un retour du Petit Prince évacue celle de sa mort. Le parc se voulant ludique, s'adressant aux enfants et visant à leur offrir une agréable journée, les aspects de l'œuvre que nous avons évoqués ici ont été évacués au profit d'une interprétation plus édulcorée.

Le Parc du Petit Prince ne consiste donc pas en une adaptation de l'œuvre par un parcours dans l'espace. Il s'agit d'un lieu qui multiplie les allusions à l'œuvre. Même si l'interprétation délivrée au sein du parc peut faire l'objet de débats et de critiques, les intitulés des attractions, les descriptifs, les citations sont autant de références à l'œuvre qui peuvent éveiller des souvenirs chez le visiteur-lecteur ou attiser la curiosité de ceux qui n'ont pas encore tourné les pages du livre. La visite peut éventuellement

22. Dépliant du parc distribué sur les lieux.
23. *Ibid.*
24. Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Junior », 1997, p. 95.

donner lieu à une lecture postérieure de l'œuvre. Ce dispositif invite à poser des questions d'ordre plus général. Si une référence littéraire est réutilisée, réinterprétée et décontextualisée, on peut se demander si elle ne risque pas d'être vidée de sa substance. De nombreux extraits du *Petit Prince* sont disséminés dans le parc, dans les descriptifs mais aussi dans le parc lui-même. On peut lire, dans le paysage, en toutes lettres : « Fais de ta vie un rêve et d'un rêve une réalité. » Cette citation populaire de Saint-Exupéry est souvent citée comme un extrait du *Petit Prince* et le fait qu'elle se trouve dans le parc invite à le croire. Or, cette phrase n'apparaît pas dans le texte du *Petit Prince*. Nous sommes donc face à une situation où les représentations de l'œuvre semblent avoir pris le pas sur l'œuvre elle-même. Cette phrase, teintée d'optimisme et d'espoir, correspond aux représentations les plus courantes du *Petit Prince*, qui sont délivrées au sein du parc. Par conséquent, les visiteurs risquent de penser, à tort, qu'il s'agit d'un extrait du livre. Cet exemple montre les limites de l'allusion. Si ce procédé peut provoquer un retour à l'œuvre, il peut également entraîner des représentations erronées. De surcroît, le parc n'offre pas une véritable immersion dans l'univers de l'œuvre. Pourtant, la trame narrative aurait pu servir de fondement à l'élaboration d'un parcours et d'attractions reflétant le voyage du Petit Prince de planète en planète. En outre, les origines littéraires du thème ne sont que rarement mises en avant. Une petite exposition consacrée à Saint-Exupéry est tout de même présentée et s'accompagne de la diffusion, dans son intégralité, du *Petit Prince* lu par Gérard Philippe. Les panneaux de l'exposition reviennent sur la biographie de l'écrivain et sur *Le Petit Prince*. Situé dans un espace qui fait également office de sas d'attente pour une autre attraction, l'emplacement peut tout autant sensibiliser les visiteurs qui patientent aux « Questions astronomiques » que s'apparenter à un lieu de passage, peu propice à la visite et à l'écoute de la lecture de l'œuvre. Bien que certains extraits de l'œuvre soient présents, aucune attraction n'est tournée vers l'écrit ou la lecture. Aucun manuscrit, aucun livre, aucune édition rare n'est présentée, risquant de faire oublier au visiteur l'origine littéraire du sujet. De ce point de vue, on peut considérer qu'il y a une certaine déperdition de l'œuvre au sein du parc.

Le Parc du Petit Prince se situe donc à la jonction entre la pérennisation et la déperdition du littéraire. Qu'un thème issu de la littérature donne lieu à un dispositif d'une telle ampleur peut effectivement pérenniser son ancrage dans l'imaginaire collectif. Le *Petit Prince* a sans doute été choisi en raison du succès éditorial du livre qui offre des garanties sur la viabilité économique du projet. L'œuvre étant déjà mondialement connue, le parc n'a pas véritablement vocation à la faire découvrir. Néanmoins, la concurrence avec d'autres œuvres et les évolutions médiatiques, a poussé la Succession à créer un Petit Prince du XXI^{e} siècle. Le parc peut alors apparaître comme une manière de réactualiser l'œuvre pour les nouvelles générations, afin que *Le Petit Prince* appartienne toujours à la mémoire collective. En invitant les parents, potentiels lecteurs de l'œuvre, à venir visiter le parc avec leurs enfants, le parc permet de passer la journée dans un univers rempli d'allusions au *Petit Prince*. La visite peut donc donner lieu à une lecture postérieure de l'œuvre. Néanmoins, cet exemple ne constitue pas un véritable parc à thème littéraire, les concepteurs n'ayant pas cherché à créer ce type de dispositif mais un parc à thème aérien. De ce fait, *Le Petit Prince* apparaît plus souvent comme un prétexte permettant de réunir les attractions derrière un thème

commun que comme l'élément étant à l'origine de leur conception. Il ne s'agit là que d'un exemple et il serait réducteur d'en arriver à la conclusion que tout parc à thème littéraire conduit à la déperdition d'une œuvre. À Chatham, le Dickens World offre un cas de figure plus convaincant. Les décors ont été conçus pour évoquer l'Angleterre des œuvres de Dickens et les attractions font directement référence à ses écrits. Un théâtre avec des automates présente plusieurs personnages et des acteurs jouent régulièrement de petites scénettes issues des œuvres. D'autres structures, à la croisée des genres, réutilisent certains codes du parc à thème pour créer des muséographies originales, évoquant les œuvres littéraires. On peut ici évoquer le Clos Lupin-Maison Maurice Leblanc à Étretat. La maison qui appartenait à l'écrivain propose désormais au visiteur de réaliser un parcours à l'intérieur de la demeure d'Arsène Lupin et non de celle de son créateur. Les différentes pièces comportent plusieurs indices permettant de résoudre l'énigme de *L'Aiguille creuse* et de se familiariser avec l'univers du gentleman-cambrioleur. Ces dispositifs, s'ils se distinguent nécessairement de la lecture d'une œuvre, peuvent alors constituer des outils de médiation vers la littérature et pérenniser une œuvre en l'adaptant à de nouvelles pratiques culturelles.